

# Sommaire n° 1748 du 03.06.2022

1 Fiches

[Indemnités variables de frais : lesquelles faut-il mentionner sur les fiches ?](#)

3 Déclaration

[Déclaration IPP pour l'exercice 2022 : les questions importantes](#)

**Délai d'introduction**

**Cadre II. Renseignements d'ordre personnel et charges de famille**

**Cadre III. Revenus de biens immobiliers**

- Coefficients
- Habitation propre
- Habitations données en location
- Résidences-services
- Revenus étrangers

**Cadre IV. Traitements, salaires, etc.**

- Revenus et avantages exonérés
- Dépenses propres à l'employeur
- Avantages de toute nature
- Indemnités de licenciement
- Travail à domicile et CPDI

**Cadre V. Pensions**

- Pension complémentaire constituée à l'étranger
- Pensions extralégales et taux réduit

**Cadre VII. Revenus mobiliers**

- Droits d'auteur
- Intérêts
- Dividendes
- 'Taxe sur l'épargne'

**Cadre IX. Intérêts, etc., donnant droit à un avantage fiscal**

- Régional
- Fédéral

**Cadre X. (Dépenses donnant droit à des) réductions d'impôt**

- Fédéral

**Cadre XI. Crédits d'impôt régionaux**

**Cadre XIII. Comptes, constructions juridiques, etc.**

- La taxe Caïman

**Cadre XV. Revenus divers**

- Economie collaborative et travail associatif
- Cession rapide de bâtiments

**Cadre XVI. Rémunérations des dirigeants d'entreprise**

- Mécanismes d'usufruit et de superficie
- Requalification des revenus locatifs

**Cadres XVII. et XVIII. Bénéfices et profits**

- Entreprises en difficulté et réduction de dette
- 'Passif social - statut unique'
- Taxation étalée des subsides en capital
- Personnel médical dans les centres de vaccination
- Déduction pour investissement
- Agriculture et 'carry back' des pertes
- Taxation forfaitaire et pertes

**Cadre XIX. Précomptes afférents à une activité professionnelle indépendante**

- Crédit d'impôt pour augmentation des 'fonds propres'

**Divers**

- Revenus imposables distinctement 'exonérés' par convention
- Imputation des pertes professionnelles
- Frais professionnels
- Crise du coronavirus et primes de soutien
- Perte des avantages fiscaux suite aux revenus étrangers exonérés